

CONCOURS RENTREE JANVIER 2022

CALENDRIER COMMUN AUX IFAS DES HAUTS DE FRANCE (Nord Pas-de-Calais Picardie) EFFECTUANT UNE RENTREE EN JANVIER 2022
CALENDRIER SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ suite aux modalités d'aménagement de l'A.R.S et sous réserve de la réforme de la formation AS

Calendrier d'admission à conserver !

Lieu d'affichage*

Clôture des inscriptions

DISPONIBILITE DES DOSSIERS LUNDI 05 JUILLET 2022

VENDREDI 17 SEPTEMBRE – Minuit

RETOUR DU DOSSIER DANS LES MEILLEURS DELAIS, ET AVANT LE 17 SEPTEMBRE minuit
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI, SI ENVOI POSTAL

Les dossiers peuvent être envoyés par courrier à l'IFAS ou déposés au secrétariat, un accusé de réception du dossier d'inscription sera envoyé par mail au candidat dès l'enregistrement du dossier.

Sélection des candidats

A partir du 18 SEPTEMBRE 2021

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection (binôme d'évaluateurs) sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.
(Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, complété par les arrêtés du 30 décembre 2020 et du 5 février 2021).

RÉSULTATS

MARDI 16 NOVEMBRE 2021

AFFICHAGE A 10 HEURES

Les résultats sont aussi publiés sur le site de l'IFAS, avec votre accord (voir page 3 du dossier). Les candidats doivent se présenter au secrétariat ou s'informer des résultats par le biais du site.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

CLÔTURE de confirmation d'inscription

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 – Minuit
CONFIRMATION ECRITE - CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

Rentrée⁽¹⁾ : Lundi 03 JANVIER 2022

Sortie⁽¹⁾ : Vendredi 02 DECEMBRE 2022

Horaires des cours : 8H30 – 12H30 / 13H30 – 16H30

⁽¹⁾ Dates données à titre indicatif et susceptibles de varier en fonction de l'activité